

# PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE LYON

## Territoire de Lyon 2<sup>ème</sup>

### Projet Lyon-Confluence - Phase 2

#### REVISION SIMPLIFIEE N° 9

#### ENQUETE PUBLIQUE

**DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 2011 AU VENDREDI 16 DECEMBRE 2011 INCLUS**

Par arrêté n° 2011-10-06-R-0373 en date du 6 octobre 2011, Monsieur le Président de la communauté urbaine de Lyon a décidé de soumettre à enquête publique le dossier de révision simplifiée n° 9 du plan local d'urbanisme de la communauté urbaine de Lyon concernant le projet Lyon-Confluence - Phase 2 à Lyon 2<sup>ème</sup>.

Par décision du tribunal administratif en date du 7 juillet 2011, Monsieur Marc-Henri Béguin a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Le dossier soumis à enquête publique sera disponible :

- à l'hôtel de ville, direction de l'aménagement urbain - 198 avenue Jean Jaurès à Lyon 7<sup>ème</sup>,
- à la mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon - 2 rue d'Enghien,
- à la mairie du 5<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon - 14 rue Docteur Edmond Locard,
- à la mairie du 7<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon - Place Jean Macé,
- à la mairie de la Mulatière - 1 place Général Leclerc,
- à l'hôtel de communauté urbaine de Lyon, Territoires et Planification - niveau 2 - 20 rue du Lac à Lyon 3<sup>ème</sup>.

Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance et présenter leurs observations sur un registre déposé à cet effet aux jours et heures d'ouverture au public.

...

Elles pourront également adresser leurs observations par écrit à Monsieur le commissaire-enquêteur, à l'hôtel de communauté, 20 rue du Lac à Lyon 3<sup>ème</sup>, sous couvert de Monsieur le Président de la communauté urbaine de Lyon (Délégation Générale au Développement Urbain - Direction de la Planification et des Politiques d'Agglomération - Service Territoires et Planification).

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les déclarations verbales ou écrites des personnes intéressées :

- à la mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon :  
le mercredi 16 novembre 2011 de 13h30 à 16h30
- à la direction de l'aménagement urbain de la ville de Lyon  
le lundi 28 novembre 2011 de 9h00 à 12h00
- à la mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon  
le samedi 10 décembre 2011 de 9h30 à 12h00
- à l'hôtel de la communauté urbaine de Lyon  
le vendredi 16 décembre 2011 de 13h00 à 16h00

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, relatifs à ce dossier, seront transmis à Monsieur le Président de la communauté urbaine de Lyon.

Ils seront tenus à la disposition du public :

- à l'hôtel de ville de Lyon - direction de l'aménagement urbain,
- à la mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon,
- à la mairie du 5<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon,
- à la mairie du 7<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon,
- à la mairie de la Mulatière,
- à la communauté urbaine de Lyon.

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le Président de la communauté urbaine de Lyon  
**Gérard COLLOMB**